



Ravi de vous revoir très prochainement à BOZAR,
pour une Assemblée Générale riche en bonnes nouvelles !



Assemblée Générale

**Lundi 30 janvier à 15 heures
à BOZAR**

Accueil à partir de 14 heures

Attention ! L'Assemblée Générale ne se tiendra pas à FLAGEY, comme annoncé précédemment, mais bien à **BOZAR, rue Ravenstein, 23 à 1000 Bruxelles**, à deux pas de la Gare centrale (Parking Albertine).

Accès :

Vous désirez nous y rejoindre à pied, en train, tram, bus ou en voiture ? Découvrez sur <https://www.bozar.be/fr/acces> les nombreuses options qui s'offrent à vous !



**avec nos invités
à (re)découvrir en page 5 !**

La Lettre de l' afer europe +



Editorial

de Marc VRIJMAN, Président

Chers Adhérents,

Voici enfin venu le temps de nous retrouver pour notre grand rendez-vous qu'est l'Assemblée Générale. Pour cause de Covid, nous n'avons pu tenir nos Assemblées ces dernières années. Tout semble revenu dans l'ordre aujourd'hui, et nous sommes très heureux de pouvoir à nouveau venir à votre rencontre !

Nous venons de vivre 3 années assez compliquées sur le plan de la santé.

Alors, que s'est-il passé depuis notre dernier rendez-vous en octobre 2019 ?

Le fait le plus marquant aura été **la cession de notre partenaire assureur historique Aviva France au Groupe AEMA pour devenir – je dirais même redevenir – ABEILLE ASSURANCES**. Quel beau retour aux sources ! Il y a eu de nombreuses offres dès lors qu'Aviva France a été mise sur le marché, comme l'ensemble des filiales, hormis le Royaume-Uni, l'Irlande et le Canada. Après avoir décidé en novembre 2015 d'arrêter le développement en Belgique en n'acceptant plus de nouveaux adhérents, voilà qu'Aviva UK opéra en 2021 un nouveau tournant, avec la vente de la plupart de ses actifs. Les offres des différents candidats furent nombreuses et le choix final d'AEMA fut probablement le meilleur choix. En effet, ce groupe mutualiste partage un ADN proche d'AFER Europe+. La qualité, l'humain, le dialogue, le respect des valeurs fortes, le souci constant de l'adhérent, du sociétaire, de l'épargnant, voilà des valeurs partagées.

Le plus important est que le cadre contractuel existant est maintenu. Nous allons même essayer de l'améliorer. Mais, il faut l'avouer, tout n'est pas encore clair sur les intentions du nouveau Groupe concernant le (re)développement de la succursale belge. A-t-il l'intention de redévelopper l'activité en Belgique ? A-t-il l'intention de permettre aux adhérents d'AFER Europe l'accès à l'ensemble des fonds disponibles en France ? Il reste encore des questions en suspens à ce jour. Il est vrai que vu la hausse des taux d'intérêt de cette dernière année, cela vaut la peine aujourd'hui de se poser les bonnes questions !

Nous maintenons des contacts avec les nouveaux interlocuteurs de l'assureur de votre contrat. Raphaël Quarello, le Mandataire général de la succursale belge, vous en dira certainement un peu plus sur les intentions du Groupe en Belgique, nous l'espérons, au cours de l'Assemblée.

Un autre fait marquant durant ces 3 dernières années, fut la reprise d'Integrale,



avec qui nous avons développé 2 fonds (Perspective Immo et Perspective Test Achats), par le Groupe Monument Assurance, en décembre 2021. Ce dernier, plutôt actif dans la reprise de sociétés en run-off et proposant des produits de la Branche 21, n'est pas intéressé par le développement de produits de la Branche 23. Dès lors, la commercialisation des fonds proposés - et qui se développaient très bien - a été arrêtée, même si les fonds continuent à être gérés par le repreneur. **Heureusement, les soucis de la société Intégrale n'ont pas eu de répercussions négatives sur les performances des fonds.** Nous continuons à suivre les évolutions de ces fonds et vous tiendrons naturellement au courant, si vous avez souscrit à l'un de ces fonds, de la suite à donner.

Nous recherchons toujours l'un ou l'autre partenaires qui seraient prêts à développer un fonds qui pourrait vous intéresser. Mais comme ce fut le cas en 2016, les contraintes imposées par votre Association en termes de transparence et de frais réduits n'incitent pas les assureurs à se bousculer !

Les mandats des Administrateurs étant venu à échéance, et suite au décès d'Evelyn Gessler et au départ de Palmer Doubel, atteint par la limite d'âge et que nous remercions pour son dévouement à l'Association, le Conseil sera renouvelé en partie par l'arrivée, si vous soutenez leur candidature, de 2 nouveaux membres, en la personne de Baudouin Deschamps et de Bernard Poncé, dont vous trouverez la présentation en page 3.

Enfin, le fait d'avoir déplacé notre Assemblée à cette fin du mois de janvier nous permettra de commenter en primeur les rendements du Fonds Garanti (Br21) de votre contrat avec le gestionnaire du fonds, Aviva Investor France devenu OFI Asset Management, mais également les performances des fonds de la Br23 qui n'ont certes pas été à la fête en 2022, après 3 bonnes, voire très bonnes années. Mais il faut regarder ces performances sur la durée et non sur 1 an.

Last but not least, Etienne de Callatay tirera pour vous les leçons de 2022 pour vous parler des perspectives 2023.

Après le débat qui suivra les 2 exposés « financiers », nous nous retrouverons autour de notre traditionnel cocktail qui clôturera notre Assemblée de manière festive, tout en permettant de continuer les discussions.

D'ici là, le Conseil d'Administration vous souhaite une excellente année 2023 !

Associativement vôtre,



Marc VRIJMAN
Président
president@afereurope.com

In memoriam

Le 12 avril 2020, une grande dame nous a quittés. Tout à la fois attachée de presse, lobbyiste, consultante en communication corporate, coach, organisatrice d'événements... Evelyn Gessler était aussi adhérente AFER Europe depuis 2004 et membre du Conseil d'Administration depuis 2005.



Un petit rappel de qui est qui !

Vous êtes parfois un peu perdu(e) entre les différents intervenants dans votre adhésion AFER Europe. Faisons le point pour savoir qui est qui et qui fait quoi !

En présence, il y a :

L'ADHERENT(E) : c'est vous ! Merci de votre confiance.

AFER EUROPE+ : C'est l'association qui défend vos droits et ceux du contrat auprès de l'assureur. Vous en êtes membre depuis que vous avez souscrit au contrat et réglé, avec votre premier versement, la somme unique de 25 €. Rappelons au passage que depuis 2011, votre contrat est de droit belge et ne doit donc pas être signalé dans votre déclaration d'impôts annuelle.

L'association est une asbl qui a son siège à Bruxelles, Avenue Louise 523, à 1050 Bruxelles.

L'association est en contact régulier avec l'Assureur. En tant qu'association, elle organise ses assemblées générales à laquelle vous êtes invité(e) tous les ans.

ABEILLE ASSURANCES : cet assureur, français, gère non seulement les fonds que vous lui confiez, via sa société de gestion financière, OFI Invest Asset Management (anciennement Aviva Investor France), mais se charge également

de la gestion technique et administrative des contrats, via sa succursale belge.

Le bureau de la succursale belge d'Abeille Assurances se situe au 231 Avenue Louise, à 1050 Bruxelles. C'est son personnel qui s'y trouve. S'agissant d'une succursale, votre contrat, bien que de droit belge, reste régi dans certains domaines par le droit français, notamment en ce qui concerne l'application des règles anti-blanchiment.

ET, LE CAS ECHEANT, VOTRE COURTIER : historiquement, le contrat a été diffusé tant en direct via la branche commerciale de l'assureur que via quelques fidèles courtiers en assurance.

Si vous avez souscrit au contrat via votre courtier, celui-ci en assure le suivi. Il est aussi là pour vous représenter et défendre vos intérêts. Cela ne vous coûte pas plus cher, que ce soit en termes de frais d'entrée ou de frais de gestion, mais vous assure un contact direct et privilégié. Vous ne devez donc jamais hésiter à l'appeler pour toute question, problème ou autre lié à votre contrat.

Notez que votre courtier n'est juridiquement pas intervenant au contrat. Il ne peut donc avoir accès à aucun de vos fonds et ne peut faire d'opération à votre place. Il vous aide toutefois à compléter les documents pour toute opération.

Si vous avez été contacté(e) en direct, c'est la succursale belge de l'assureur qui assure le suivi de votre contrat.

Résolutions proposées au vote

Résolution n°1 : Compte rendu d'activité du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du compte rendu d'activité des années 2019 à 2022(*) du Conseil d'Administration, approuve celui-ci.

Résolution n°2 : Approbation des comptes des exercices 2019 - 2020 - 2021 et 2022(*)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Trésorier de l'Association concernant les comptes annuels des exercices 2019 - 2020 - 2021 et 2022(*), approuve ces comptes annuels tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, donne quitus de leur gestion aux administrateurs, et affecte les résultats annuels en report à nouveau.

(*) comptes arrêtés au 15 décembre 2022

Résolution n°3 : Approbation du budget de l'exercice 2023

L'Assemblée Générale, connaissance prise du budget de l'Association pour l'exercice 2023 tel qu'il lui est présenté, approuve ce budget, ainsi que les opérations qu'il prévoit.

Résolution n°4 : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Agnès LE SAUX - NARJOZ

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mme Agnès Le Saux - Narjoz pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'Association de l'exercice 2024.



Née en 1965. Nationalité française. Résidente belge. Pharmacie, spécialisation industrie et économie de la santé. Dirigeant d'entreprises biotech cotées au Nasdaq (France, USA, Japon & Singapour) de 1989 à 2000. Co-fondateur et dirigeant holding opérationnel medtech/biotech (USA & Europe) de 2001 à 2020. Depuis, indépendant, conseil en stratégie, administrateur de sociétés, membre de comités de pilotage et d'investissement focus : impact, tech startups, healthcare. Co-fondateur d'AFER Europe + (AISBL) et administrateur depuis 2005.

Résolution n°5 : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Daniël LECOMPTE

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mr Daniël LECOMPTE pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'Association de l'exercice 2024.



Né en 1945. Nationalité belge. Licencié en sciences commerciales. Producteur dans un bureau de courtage de 1969 à 1980. Courtier en assurance retraité depuis 2006. Adhérent AFER Europe depuis 1993. Administrateur de l'Association depuis 2005.

Résolution n°6 : Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Marc VRIJMAN

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'administrateur de Mr Marc VRIJMAN pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'Association de l'exercice 2024.



Né en 1959. Nationalité belge. Sciences Commerciales et Financières à Hec Saint-Louis. De 1987 à 2013 auprès du Gie Afer. Directeur du Développement d'Afer Europe depuis l'origine. Directeur de la succursale belge d'Aviva Vie de 10-2013 à 10-2016. Consultant en Assurances depuis 10-2016 – Courtier en Assurances. Adhérent AFER Europe depuis 1989. Administrateur de l'Association depuis 2005. Nommé Président en juin 2006.

Résolution n°7 : Nomination d'un administrateur : Mr Baudouin DESCHAMPS

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la nomination de Mr Baudouin DESCHAMPS comme Administrateur pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'Association de l'exercice 2024.



Baudouin Deschamps (1958) a à son actif 35 années en assurances, vie et non-vie, dont plus de 22 au sein du groupe Aviva, 1er assureur britannique. Il a commencé sa carrière en Belgique pour ensuite compléter son expérience au Royaume-Uni. Il a été par après successivement Managing Director en France, CEO en Belgique, et Direttore Generale en Italie. Dans ces trois pays son activité s'est enrichie de plusieurs créations de start-ups et joint-ventures en particulier dans le secteur bancaire et celui de la distribution automobile. De 2001 à 2003, de retour à Londres en qualité de Director Europe, il a été en charge de 9 pays du Groupe Aviva. Il a également assumé plus de 25 mandats d'administrateur dans 10 pays européens différents. Aujourd'hui il est consultant indépendant en Risk Management et en Gouvernance, il travaille pour des entreprises dans la finance et l'industrie. Baudouin Deschamps est administrateur de plusieurs sociétés dans la finance, et aussi dans le secteur associatif. Il a rejoint récemment le groupe Tysers Group, l'un des premiers intermédiaires des Lloyd's à Londres. Il y exerce la fonction d'administrateur opérationnel pour leurs entités en Europe. Adhérent AFER Europe depuis 2000.

Résolution n°8 : Nomination d'un administrateur : Mr Bernard PONCE

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la nomination de Mr Bernard PONCE comme Administrateur pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'Association de l'exercice 2024.



Bernard Ponce (1962) – Namur. « Depuis 1990, année de création de mon bureau Ligne Bleue, j'ai le plaisir d'œuvrer au service de ma clientèle en tant que courtier en assurance spécialisé dans les placements durables. À l'époque, AFER Europe en était à ses débuts et j'ai eu la chance à ce moment de pouvoir diffuser ce contrat original, performant et bien conçu. Il a toujours apporté à mes clients une stabilité qui se conjugait très bien avec les placements que j'ai pu proposer entre 1995 et 2022 comme agent délégué de la Banque Triodos. La somme d'expérience accumulée au fil des ans, je compte la mettre au service de l'Association afin de la pousser vers un dynamisme renouvelé après la période de crise que nous avons connue. Je souhaite aussi mettre l'accent sur la défense des intérêts des adhérents non seulement sur le plan financier, mais également aux niveaux juridique et informatif. En ce sens, j'ose espérer être digne de votre confiance. » Adhérent AFER Europe depuis 1995.

Résolution n°9 : Aménagement de l'offre en Unités de Compte (Br23)

L'Assemblée Générale donne mandat au Conseil d'Administration de faire ses meilleurs efforts afin d'adapter le contrat souscrit par l'Association dans le but de permettre l'aménagement de l'offre des supports en Unités de Compte (Br23) et permettre aux Adhérents AFER Europe l'accès aux fonds proposés aux Adhérents d'AFER France.

Résolution n°10 : Recherche de partenariats

L'Assemblée Générale donne mandat au Conseil d'Administration de faire ses meilleurs efforts afin de permettre la réouverture d'adhésions pour de nouveaux membres, que ce soit en partenariat avec les assureurs existants (Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite) ou en nouant de nouveaux partenariats avec d'autre(s) assureur(s).

Comptes de l'Association

Recettes

Les années 2019 à 2022 ont généré des recettes de 472 897 € représentant principalement les dotations de fonctionnement de l'Assureur sur 4 ans.

Dépenses

Les dépenses de l'Association sur 4 ans se sont élevées à 188 674 € qui comprennent la tenue de l'Assemblée Générale en 2019 ainsi que la location du bureau et divers frais de représentation de ces 4 dernières années. Compte tenu de ces comptabilisations, le résultat bénéficiaire des années 2019 à 2022 s'élève à 284 223 €. Le Conseil d'Administration soumet ce résultat à la ratification de l'Assemblée Générale des adhérents et en propose le « report à nouveau », portant à 756 651 € le résultat excédentaire cumulé depuis la création d'AFER Europe en 1988.

Budget 2023

Pour 2023, nous revenons à un budget dans la norme, dès lors que nous tenons à nouveau nos Assemblées Générales, qui restent le poste le plus important de ce budget. Ce budget tient compte d'une dotation de fonctionnement de 105 000 € ainsi que de produits financiers de 5 000 € compte tenu de la hausse des taux d'intérêts court terme. Les charges restent constantes en exercice normal estimées à 135 000 €, menant à une perte de 25 000 € sur l'exercice.

Compte de résultats au 31 décembre 2022 (en euros)

	Ex. 2019	Ex. 2020	Ex. 2021	Ex. 2022(*)	Budg. 2023
Produits					
Dotation de fonctionnement	115 313	115 106	107 942	105 177	105 000
Produits financiers	4 042	22	295	0	5 000
Dotation Intégrale	25 000	0	0	0	0
Total des produits	144 355	115 128	108 237	105 177	110 000
Charges					
Achats	136 014	10 763	10 904	16 078	125 000
Autres services extérieurs	13 458	0	0	0	10 000
Charges financières	183	219	485	570	0
Total des charges	149 655	10 982	11 389	16 648	135 000
Résultat de l'exercice	-5 300	104 146	96 848	88 529	-25 000
Exercices antérieurs	472 428	467 128	571 274	668 122	756 651
Cumul des exercices	467 128	571 274	668 122	756 651	731 651

(*) comptes arrêtés au 15 décembre 2022

Bilan au 31 décembre 2022

Actif		Passif	
Immobilisations financières	590	Report à nouveau	362 340
Disponible		Bénéfices reportés	394 312
Valeurs mobilières de placement	760 251	Dettes à 1 an au plus	2 037
Charges à reporter		Compte de régularisation	2 152
Total Bilan	760 841	Total Bilan	760 841

Fonds Garanti (Br 21)

Compte des bénéfices techniques et financiers 2021 (résultats définitifs en euros)

Au débit		Au crédit	
Frais de gestion financière	10 174 968	Revenus bruts du portefeuille	1 080 111 952
50% des contributions à la C3S	932 475	Intérêts sur avances	12 881 752
Déficits techniques sur les rentes viagères en service		Bénéfices techniques sur les rentes viagères en service	1 590 898
Dotation nette aux provisions pour dépréciation des placements	8 010 225	Reprise nette de provisions pour dépréciation des placements	
Intérêts crédités aux Adhérents au taux définitif	914 734 742	Revenus bruts de la réserve de capitalisation	9 090 598
Dotation nette à la provision pour participation aux excédents	132 000 000	Reprise nette à la provision pour participation aux excédents	
Dotation nette à la réserve de capitalisation	38 163 715	Prélèvement net opéré sur la réserve de capitalisation	
		Avoirs fiscaux	255 085
Report à nouveau déficitaire de l'exercice précédent		Report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent	879 130
Solde créditeur à reporter en 2022	793 299		
Total débit	1 104 809 424	Total crédit	1 104 809 424



... et ravi d'accueillir trois invités de marque à notre Assemblée !



Raphaël Quarello,

Mandataire Général - Succursales belges Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite

C'est avec un plaisir tout particulier que je représenterai à l'Assemblée Générale AFER Europe+, les compagnies d'assurance, sous leur nouvelle marque ABEILLE ASSURANCES. En effet, depuis le 30 septembre 2021, Aviva France a

rejoint Aéma Groupe, et en changeant d'actionnaire, Aviva France change de nom et devient ABEILLE ASSURANCES.

Abeille Assurances sert plus de 3,1 millions de clients Particuliers, Professionnels, Agriculteurs et Entreprises. Cette opération d'envergure place Aéma Groupe au 5ème rang des acteurs de l'assurance en France avec 11 millions d'assurés couverts et 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires. De plus, avec la création d'Ofi Invest en septembre 2022, Aéma Groupe figure également au 5ème rang des groupes français de gestion d'actifs.

2023 avec notamment des effets de base favorables sur l'énergie. Ainsi, les banques centrales devraient continuer à normaliser leur politique monétaire même si nous notons, sur la fin d'année 2022, un rythme plus modéré avec des tonalités bien différentes d'une banque centrale à une autre. Enfin, Ofi Invest continue d'observer avec vigilance l'évolution du conflit Ukraine-Russie qui reste une source de nervosité pour les investisseurs.

Les raisons d'espérer

Les marchés financiers ont clairement été pénalisés par les facteurs de risques que nous venons d'examiner. En effet, les indices actions mondiaux vont finir l'année 2022 en territoire négatif, mais c'est le marché des obligations qui a été le plus impacté. La hausse des taux d'intérêt à long terme, suite aux resserrements monétaires des banques centrales, a fait baisser notablement la valorisation de cette classe d'actifs historiquement plus prudente.

Cependant, les liquidités sur le marché prêtes à être investies restent importantes et les entreprises continuent d'afficher une santé financière solide.

(Lire la suite en page 6)



Saïd Belbachir,

Head of Networks Retail & Platforms Abeille Asset Management (marque commerciale : Ofi Invest Asset Management)

« 2023, reprise ou re-crise ? »

L'année 2022 a été historique en bien des points. Il en résulte un certain nombre de questions qui peuvent se poser. Nous vous proposons de les passer en revue.

Les sources d'inquiétude

Le retour de l'inflation dans la plupart des régions du monde restera l'élément marquant de 2022. Un niveau de hausse des prix à la consommation que les pays développés n'avaient pas vu depuis près de 40 ans. Cette hausse a été alimentée dans un premier temps par le dérèglement des chaînes d'approvisionnement suite à la crise du Covid et dans un deuxième temps par la crise énergétique suite au conflit militaire entre l'Ukraine et la Russie. C'est la raison pour laquelle, les banquiers centraux ont opéré à l'un des resserrements monétaires les plus rapides de l'histoire.

Ofi Invest estime que les conséquences de cette flambée inflationniste et du resserrement monétaire continueront à peser sur la croissance en 2023, avec la plupart des pays développés qui devraient entrer en récession. Cependant, l'ampleur et le timing de la récession seront variables en fonction des zones géographiques.

Selon nous, l'inflation restera une thématique importante l'année prochaine mais devrait tout de même refluer courant



Et bien sûr,

Etienne de Callatay,

Chief Economist d'Orcadia Asset Management

Une actualité brûlante, un économiste connu et reconnu, un orateur de talent : tous les ingrédients d'une conférence palpitante !

Conférence

« Economie et marchés financiers, des leçons de 2022 aux perspectives pour 2023 »

Plus encore que quand cela va bien, il faut chercher à comprendre le pourquoi des choses quand l'économie et les placements vont mal ! Et en 2022, avec la guerre, l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, les choses ont été mal.

La conférence s'articulera en 3 temps. Analyser et mettre en perspective les grands événements macro-financiers de l'année écoulée, esquisser les perspectives économiques de court et de moyen terme et cerner les ingrédients d'une stratégie d'investissement.

De plus, l'environnement économique pourrait profiter d'une légère amélioration si l'assouplissement de la politique « zéro Covid » en Chine se confirme.

C'est pourquoi, la baisse du marché des obligations d'entreprises offre selon nous une opportunité d'aller investir sur des points d'entrées pertinents avec une rémunération beaucoup plus intéressante aujourd'hui qu'il y a quelques mois (grâce aux niveaux de taux d'intérêt plus élevés).

En conclusion

Dans un environnement économique encore compliqué, nous préférons débiter l'année 2023 avec une position plus constructive sur les obligations d'entreprises, et en particulier sur les obligations d'entreprises de bonne qualité.

Sur les actions, du fait de la probable récession à venir, nous nous attendons à un ajustement des bénéfices sur 2023. Ainsi, au fil de l'année de meilleures opportunités d'investissements devraient se présenter. Il s'agira donc d'être attentif et réactif pour saisir les opportunités sur cette classe d'actifs.

Nous estimons qu'il convient toujours d'investir progressivement et de profiter d'une correction éventuelle pour renforcer nos positions.

(Achevé de rédiger le 22 décembre 2022.)

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, dénomination commerciale d'Abeille Asset Management, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 18 608 050 euros, dont le siège social est situé au 14 rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229. Abeille Asset Management est membre d'Aéma Groupe depuis le 30 septembre 2021.

Cette communication contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Abeille Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Abeille Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

Cette communication ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés et gérés par Abeille Asset Management à la situation financière, au profil de risque, à l'expérience ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Abeille Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Avant d'investir dans un OPC, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

Avons-nous déjà votre adresse e-mail ?

Si oui, merci d'en vérifier l'exactitude sur la **carte-réponse ci-jointe** et si nécessaire, de la corriger.

Si non, merci de nous la communiquer sur la **carte-réponse ci-jointe** pour que nous puissions vous donner des nouvelles de l'Association et vous transmettre des offres de nos partenaires.

Nouveau compte bancaire

Voici le nouveau compte bancaire de l'Assureur pour vos versements :

Etablissement bancaire : Société Générale
Titulaire : Abeille Vie
BE76 6881 0046 2295
BIC/SWIFT : SGABBE2

Repères

► Performance du Fonds Garanti en 2022 : + x,xx% nets*

(A l'heure où nous imprimons cette Lettre, nous ne connaissons pas encore le taux 2022 !)

► Performance des supports en Unités de Compte* au 28/12/2022* :

Suivez l'évolution quotidienne des supports en Unités de Compte sur www.afer-europe.com.

	Valeur liquidative	depuis le 31/12/2021	depuis 3 ans	depuis l'origine
AFER Patrimoine	536,32 €	-8,48%	-12,13%	7,26%
AFER Diversifié Durable	732,37 €	-12,94%	-6,86%	48,07%
AFER-Sfer	68,35 €	-10,44%	0,54%	348,49%
AFER Oblig Monde Entreprises	91,88 €	-15,88%	-15,26%	-8,12%
AFER Actions Monde	1220,56 €	-15,18%	12,31%	144,11%
AFER Actions Amérique	196,35 €	-25,55%	8,31%	96,35%
AFER Marchés Emergents	130,34 €	-14,36%	-7,19%	30,34%
AFER Actions Euro	154,84 €	-11,55%	5,05%	103,12%

* Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Taux plancher garanti sur le Fonds Garanti en 2023 : 0% + taux de participation bénéficiaire complémentaire. Le contrat d'assurance sur la vie multisupport AFER Europe est un contrat d'assurance sur la vie des Br 21 et 23 souscrit auprès d'Abeille Vie et Abeille Epargne Retraite, compagnies d'assurance-vie établies en France - Succursales belges Avenue Louise 231 - 1050 Bruxelles - FSMA 1479 et 1480. Document d'Information Clés disponible sur simple demande au 02 627 47 00, par e-mail à afer-europe@abeille-assurances.fr.